MAIRIE
de
SAINT MARTIN D'ABBAT

10 place de la Mairie
☎ 02.38.46.86.40
mairie@saintmartindabbat.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra
Le Mardi 19 novembre 2024 à 20 H 00

en Mairie *(entrée porte située côté Eglise)*

ORDRE DU JOUR

- Désignation des secrétaires de séance
- Adoption du compte rendu de la séance précédente
- Décision prise par le Maire dans le cadre de ses délégations

Domaine et patrimoine

➢ Rétrocession lotissement « Le Grillon des Champs »
➢ Règlement du cimetière et tarifs
➢ Proposition d'achat d'un terrain

Finances et budgets locaux

➢ Décision modificative - travaux en régie – réajustement de crédits
➢ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
➢ Longueur de voirie – intégration voirie Lotissement le Grillon des Champs

- Point sur les travaux en cours
- Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 12 novembre 2024

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-D'ABBAT Loiret

Joël TURPIN